

OBSERVATOIRE DE LUTTE

CONTRE LA CORRUPTION ET LES

MALVERSATIONS ECONOMIQUES ECONOMIQUES

INTEGRITE



EQUITE

OBSERVATORY FOR FIGHT

AGAINST CORRUPTION AND

TRANSPARENCE

COMMUNIQUE DE PRESSE N° 004./OLUCOME/02/2017 PORTANT SUR DEUX LANGAGES DU GOUVERNEMENT BURUNDAIS FACE A LA MEME QUESTION DE FAMINE AU BURUNDI.

« Au lieu de faire un repli sur soi, le Gouvernement burundais a adopté deux positions contradictoires mais il devrait assumer la situation de famine extrême telle qu'elle est et prendre des mesures qui s'imposent »

1. L'Observatoire de Lutte contre la corruption et les Malversations Economiques (OLUCOME) s'inquiète beaucoup de deux positions émises par un seul Gouvernement sur le fléau de la famine extrême qui a déjà emporté même des vies humaines au Burundi quand on en croit aux données des administratifs à la base et des services de santé publique. En date du 19 janvier 2017, le Gouvernement du Burundi par le truchement de son Ministre en charge des affaires étrangères et de la coopération internationale Monsieur Alain Aimé Nyamitwe, a déclaré que le Burundi entre en phase humanitaire car les citoyens burundais souffraient de l'insécurité alimentaire dont 3 millions ont besoin d'assistance humanitaire immédiate, y compris l'accès urgent aux services essentiels de base. Dans le même sens, le parti au pouvoir CNDD-FDD à travers ses discours auprès de la population ne cesse de déclarer que la disette est évidente tout en demandant à cette population de se soutenir mutuellement.
2. De plus, la commission permanente de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, du développement communal et des travaux publics à l'Assemblée Nationale a présenté aux députés jeudi le 17 février 2017 un rapport de la descente effectuée les 6, 7, 8 et 9 novembre 2016 dans 12 provinces, à savoir Bubanza, Bujumbura, Cibitoke, Gitega, Kayanza, Kirundo, Makamba, Muyinga, Mwaro, Ngozi, Rutana et Ruyigi. Les membres de la commission se sont rendus compte de l'état de l'agriculture et de l'élevage et les conséquences de changements climatiques survenus pendant la saison culturale A. Ils ont constaté que la production de la saison culturale A de l'année 2017 va chuter de 40% par rapport à la production de la même période agricole des années précédentes, ils ajoutent que selon les données récoltées par la commission auprès du ministère de l'Agriculture et de l'Elevage, la production de la saison culturale A de l'année 2017 va chuter de plus de 50% dans les provinces Muyinga, Kirundo, Bubanza et Bujumbura par rapport à la production de la saison culturale A de l'année 2016.
3. Cependant, le Ministre des droits de l'homme et de la solidarité nationale a annoncé ce mercredi le 22 Février 2017 à la Radio France Internationale (RFI) que la situation de famine au Burundi est sous contrôle d'où le Gouvernement ne peut pas solliciter des aides humanitaires étrangères pour subvenir aux besoins urgents de la population qui souffre de ce fléau de famine.
4. Or, selon le rapport du PAM, l'insécurité alimentaire est alarmante : le Burundi arrive dernier du classement selon l'Indice de la faim dans le monde de 2013. Près d'un ménage sur deux (environ 4,6 millions de personnes) souffre d'insécurité alimentaire, et plus de la moitié des enfants affichent un retard de croissance (PAM, 2014 et 2016). Et d'après le rapport d'OCHA, au cours de l'exercice de 2016, le Budget

Général de l'Etat a chuté respectivement de 14% dans le secteur de l'agriculture, de 30% dans le secteur de l'Education, de 54% dans le secteur de la santé, de 64% dans le secteur des droits de l'homme et de 72% dans le secteur de l'eau. Ce même rapport précise que 500 citoyens burundais par semaine se réfugient dans les pays voisins en fuyant cette disette.

5. Concrètement, sur le marché, les prix des denrées alimentaires ont hautement augmenté en moyenne de l'ordre de plus de 68 % car 1kg de haricot (riz) s'achetant à 800 Fbu (1100 Fbu) en avril 2015 s'achètent actuellement à 1700 Fbu (2300 Fbu). De même, un kilogramme de farine de maïs (de pomme de terre) qui était à 1300 Fbu (500 Fbu) en avril 2015 s'achète aujourd'hui à 2200 Fbu (900 Fbu). Le comble de malheur est que plus de 65% de la population burundaise vit sous le seuil de la pauvreté pour dire que même si elle est appelée à se soutenir mutuellement pour éradiquer cette famine elle ne le peut pas.
6. A ce drame le Gouvernement a ajouté un autre, il a augmenté les impôts et taxes sur les produits sensibles et de première nécessité pour cet exercice budgétaire de 2017. A titre d'exemple, l'Office Burundais de Recettes (OBR) compte collecter les montants de taxes suivantes :
 - La surtaxe sur la téléphonie mobile: 16 milliards de Fbu;
 - Taxe de consommation sur carburant de 100 FBU par litre: 13 511 776 000 Fbu;
 - La surtaxe sur le sucre de 200 Fbu: augmentation des recettes de 4 480 266 667 Fbu;
 - La surtaxe de consommation sur les bières (50 Fbu par bière) ;
 - Surtaxe de 50% de la valeur en douane sur les sachets en plastique importés: 100 millions Fbu ;
 - La taxe anti-pollution: 200 millions de Fbu;
 - Surtaxe de 30% sur le lait liquide: 150 millions de Fbu;
 - Les impôts locatifs: 1 000 000 000 Fbu;
 - La taxe à l'exportation des peaux brutes: 140 millions de Fbu, ...
7. Les députés viennent de demander au Gouvernement de réduire d'urgence les taxes sur les produits vivriers et d'exonérer ceux en provenance de l'étranger pour qu'ils soient disponibles le plus rapidement possible sur le marché mais l'Observatoire attend si cette demande va être réalisée. Ce qui serait une bonne chose. Cette demande a été formulée lors d'une séance de présentation jeudi le 17 février 2017 du rapport issu d'une descente effectuée à travers le pays par les députés de la commission permanente de l'agriculture, de l'élevage, de l'environnement, du développement communal et des travaux publics pour constater la situation de la saison culturale A de l'année 2017 et l'état d'assainissement de l'environnement dans la ville de Bujumbura.
8. Dans le même ordre d'idées, l'OLUCOME trouve que le manque du leadership affirmé au Burundi continue à créer et enfoncer la population dans une situation chaotique à l'instar de la famine qui sévit actuellement cette population. Il est incompréhensible qu'un pays (le Burundi) qui reçoit une pluie pendant 9 sur 12 mois de l'année avec des rivières ne parvient pas à s'adapter en cas des aléas climatiques dont la sécheresse alors qu' à titre exemplatif un pays désertique (Egypte) qui n'a presque pas de rivières et qui importe de la terre pour la culture connaît des prix des

denrées alimentaires trois fois plus bas par rapport à ceux des denrées alimentaires du Burundi.

9. Les mesures des certains Gouverneurs comme ceux des provinces Makamba et de Muyinga interdisant que les produits vivriers de leur circonscription ne soient pas vendus dans d'autres provinces sont contre la Constitution du Burundi en son article 33 et contribuent à l'élévation de cette famine au lieu de l'éradiquer.
10. Dans le but de contribuer à l'atténuation de la dite famine au Burundi, l'OLUCOME voudrait recommander ce qui suit :

Au Gouvernement du Burundi :

- a. D'accepter la situation de la famine telle qu'elle se présente au Burundi et éviter deux langages ;
- b. D'affecter d'urgence les 28 milliards Francs burundais initialement prévus sur le fonds social dans le Budget Général de l'Etat de 2017 au fonds de la solidarité nationale pour atténuer la famine au pays ;
- c. De faire un appel d'urgence à la solidarité internationale dans le sens de protéger les vies humaines qui succombent par cette famine ;
- d. De participer d'urgences aux pourparlers externes en vue de trouver des solutions durables aux causes profondes des cycles de violences et du sous-développement au Burundi qui sont entre autres la mauvaise gouvernance politique et économique provoquée par un appétit insatiable de l'argent et du pouvoir des dirigeants politiques Burundais; le manque de vision de nos leaders politiques et l'intérêt personnel toujours mis en avant par rapport à l'intérêt général ;
- e. D'adopter et enseigner la population les méthodes d'irrigation appropriées et de protection de l'environnement pour lutter contre les conséquences des changements climatiques au Burundi;
- f. D'arrêter les mesures prises par certains Gouverneurs dont ceux des provinces de Muyinga et Makamba interdisant de vendre des produits de ces provinces dans d'autres provinces ou pays.
- g. De réduire d'urgence les taxes sur les produits vivriers et d'exonérer ceux en provenance de l'étranger.

VIVE LE BURUNDI SANS DIRIGEANT CORROMPU, VIVE LA SOLIDARITE NATIONALE ET INTERNATIONALE

Fait à Bujumbura, le 23/02/2017

Pour l'OLUCOME

Gabriel RUFYIRI

Président

